

ALSH, Accueil périscolaires, APE et Restauration scolaire de Rully
Salle polyvalente
5 grande rue
60810 RULLY
Téléphone : 03.44.74.96.59

PROJET D'ANIMATION « 2015 - 2016 »



Commune de Fleurines



P I X A R

Coordinateur du projet : Mr Crespel Stéphane
Portable : 06.75.34.89.89 – E-mail : stephane.crespel60@gmail.com

1. INTRODUCTION

Les accueils de loisirs sans hébergement des communes de Barbery, Chamant, Fleurines et Villers Saint Frambourg sont sous la gestion administrative et pédagogique de l'association ILEP (Initiative Laïque de l'Education Populaire).

Depuis quelques années déjà, les équipes d'animations de ces structures élaborent les projets d'animations en partenariat.

Ce partenariat permet d'enrichir les contenus des projets d'animations à travers les échanges de savoirs faire, de favoriser une dynamique de groupe, de mutualiser le matériel et d'amoindrir les dépenses (exemple : transport).

Lors des réunions de travail hebdomadaires (mardi de 9h00 à 11h00), les équipes ont défini différents thèmes d'animations en fonction des périodes de l'année scolaire 2015 2016.

- Du mercredi 30 septembre au mercredi 09 décembre 2015 + vacances d'Automne :
 - Barbery : Les pirates
 - Villers Saint Frambourg : Les pirates
- Du mercredi 6 janvier au mercredi 30 mars 2016 + vacances d'hiver :
 - Barbery : Le cirque et les clowns
 - Villers Saint Frambourg : Le cirque et les clowns
- Du mercredi 20 Avril au mercredi 15 juin 2016 + vacances de Printemps :
 - Barbery : Le monde de Tintin
 - Villers Saint Frambourg : Le monde de Tintin

2. LE BUT DU PROJET

Favoriser les objectifs généraux du projet pédagogique de la structure à travers des activités manuelles, sportives et culturelles.

3. RAPPEL DES OBJECTIFS GENERAUX DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'ensemble des activités doivent se reposer et favoriser les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique de la structure.

❖ Promouvoir la démocratie

- En le responsabilisant.
- En permettant l'expérimentation, le droit à l'erreur.
- En lui permettant de s'opposer, de décider, de choisir.
- En l'initiant à la démocratie.
- En lui permettant de revendiquer ses idées
- En favorisant la vie de groupe.
- En respectant ses décisions
- En l'impliquant dans des actions, des projets.

❖ **Promouvoir l'éducation du citoyen**

- En l'écouter, en tentant de le comprendre.
- En expliquant les différences.
- En favorisant le dialogue.
- En permettant le droit à la différence
- En mettant en valeur ses actions, ses idées.
- En favorisant le « faire-avec »
- En donnant le goût de l'effort
- En respectant ses besoins cognitifs, affectifs, biologiques.
- En respectant son développement individuel
- En développant ses sens, son corps.

❖ **Appuyer le processus de décentralisation**

- En réalisant des actions sur son village
- En lui permettant des rencontres sociales diverses (autres enfants, autres nationalités, autres générations).
- En mettant en valeur son lieu de vie (maison, village).

❖ **Renforcer les partenariats Nord-Sud**

- En le sensibilisant aux problématiques d'inégalités entre les territoires
- En sollicitant son esprit critique
- En lui permettant d'agir pour les plus défavorisés
- En développant sa curiosité, son envie de découvrir

❖ **S'engager dans le développement durable et le développement d'une économie solidaire**

- En le sensibilisant aux problématiques d'environnement
- En l'éduquant à respecter son environnement, à le préserver
- En travaillant avec des matériaux recyclés ou de récupération.

4. LES PLANNINGS D'ACTIVITES

L'ensemble des activités doivent se reposer et favoriser les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique de la structure.

Les plannings d'activités (maquette disponible auprès des directeurs ou coordinateurs) doivent être élaborés et rédigés par les animateurs en charge d'un groupe.

Les plannings doivent être élaborés, en fonction du thème, en prenant en considération le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de l'organisme (tranche d'âge, rythme de l'enfant, les locaux, le nombre d'enfant...).

Les plannings doivent être affichés sur la structure, afin que les familles puissent les consulter. Un exemplaire de chaque planning d'activité doit être archivé dans le classeur pédagogie de la structure.

Nous conseillons de rédiger des fiches techniques pour l'ensemble des activités. La fiche technique favorise une activité de qualité.

Les plannings d'activités sont à rendre pour les dates suivantes ;

- Plannings du mercredi 30 septembre au mercredi 9 décembre + vacances d'Automne : à rendre le 19 septembre 2015
- Plannings du mercredi 6 janvier au mercredi 30 mars 2016 + vacances d'hiver : à rendre le 16 Décembre 2015
- Plannings du mercredi 20 avril au mercredi 15 juin 2016 + vacances de Printemps : à rendre le 23 mars 2015

5. LES SORTIES

- Mercredi 16 Septembre 2015 : Sortie de proximité
- Jeudi 29 Octobre 2015 : Zoo de Thoiry
- Mercredi 25 Novembre 2015 : Kidzy(-6ans) laser game (+6ans)
- Mercredi 16 Décembre 2015 : Spectacle de Noël
- Mercredi 10 Février 2016 : Patinoire
- Mercredi 09 Mars 2016 : Cinéma de Senlis
- Mercredi 25 Mai 2016 : Parc Chedeville
- Mercredi 29 Juin 2016 : Abbaye de Chaalis

6. LES INTER-CENTRES

Préparation et organisation des inter-centres :

- Mercredi 14 octobre- animateurs référents :
- Mercredi 20 janvier- animateurs référents :
- Mercredi 04 mai- animateurs référents :
- Mercredi 22 juin - animateurs référents :

7. LES GRANDS JEUX

Préparation et organisation des grands jeux :

- Mercredi 23 septembre - animateurs référents :
- Mercredi 02 décembre- animateurs référents :
- Mercredi 16 mars - animateurs référents :
- Mercredi 01 juin - animateurs référents :

8. LES INTERVENANTS

9. LES REUNIONS D'EQUIPE

Des réunions d'équipes se dérouleront, tous les mardis, de 9h00 à 11h00 (période scolaire uniquement), dans les locaux du centre de loisirs de Chamant.

Ces réunions permettront d'échanger autour des projets en cours et à venir (difficultés rencontrées...). Elles permettront également de définir les besoins matériels à venir.